



Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

SAISON 2022/2023

PROCES-VERBAL N°23

Réunion du mardi 17 janvier 2023

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1. Classements initiaux

FONTENAY LE FLEURY – GYMNASSE DESCARTES – NNI 782429901

Cette installation sportive n'était pas classée.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de classement en niveau FUTSAL 3 signée par le propriétaire le 25/11/2022.

Installation visitée par M. ALEXANDRE, membre de la C.R.T.I.S., le 13/12/2022.

Au regard des éléments transmis :

- Plan de masse
- Plan des vestiaires
- PV Commission de Sécurité
- Rapport de visite du 05/01/2022

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en niveau FUTSAL 3 jusqu'au 17/01/2033.

MARLY LE ROI – STADE DU CHENIL – NNI 783720201

Cette installation sportive est classée en Niveau T7Prov SYN jusqu'au 08/09/2010.

Installation visitée par M. DENIS, membre de la C.R.T.I.S., le 13/01/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau T6 SYN signée par le propriétaire le 13/12/2022 et des documents transmis :

- Plan du terrain
- Plan côté des vestiaires
- Tests in situ 24/11/2022
- A.A.C.

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en niveau T6 SYN jusqu'au 17/01/2033.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

1.2. Confirmations de niveau de classement

NOZAY – STADE DU MOULIN N°2 – NNI 914580302

Cette installation sportive est classée en Niveau T4 SYN jusqu'au 01/12/2022.

Installation visitée par M. ALEXANDRE, membre de la C.R.T.I.S., le 02/01/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement signée par le propriétaire le 02/01/2023 et des documents transmis :

- Plan du terrain
- Plan côté des vestiaires
- Tests in situ du 30/11/2022
- Attestation Administrative de Capacité
- Rapport de visite du 10/01/2023

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en niveau T4 SYN jusqu'au 17/01/2023.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

ISSY LES MOULINEAUX – STADE ALAIN MIMOUN – NNI 920400301

Reprise de dossier.

La Commission accuse la bonne réception de l'Attestation Administrative de Capacité et transmet à la C.F.T.I.S. pour suite à donner.

LE MEE SUR SEINE – PARC DES SPORTS DE POZOBLANCO 2 – NNI 772850202

Cette installation sportive est classée en Niveau T4 SYN jusqu'au 25/10/2022.

Installation visitée par M. GODEFROY, membre de la C.R.T.I.S., le 05/01/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T4 SYN signée par le propriétaire le 05/01/2023 et des documents transmis :

- Plan du terrain
- Plan côté des vestiaires
- A.O.P.
- Rapport de visite du 05/01/2023

La Commission constate l'absence des tests in situ décennaux (date de mise à dispo le 25/10/2012 + 10 ans).

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en Niveau T4 SYN jusqu'au 17/06/2023 et demande à la Mairie de lui transmettre les tests in situ décennaux dès que ceux-ci auront été faits.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

LES CLAYES SOUS BOIS – STADE DOMINIQUE ROCHETEAU – NNI 781650102

Cette installation sportive est classée en Niveau T4 SYN jusqu'au 17/11/2022.

Installation visitée par M. ALEXANDRE, membre de la C.R.T.I.S., le 12/01/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T4 SYN signée par le propriétaire le 12/01/2023 et des documents transmis :

- Plan du terrain
- Plan de masse
- Plan côté des vestiaires
- Tests in situ du 28/11/2022
- A.O.P.
- Rapport de visite du 12/01/2023

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en Niveau T4 SYN jusqu'au 17/06/2033.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

MONTGERON – STADE DU COSEC M. T. EYQUEM 3 – NNI 914210202

Cette installation sportive est classée en Niveau T4 SYN jusqu'au 22/09/2022.

Installation visitée par M. GODEFROY, membre de la C.R.T.I.S., le 10/01/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T4 SYN signée par le propriétaire le 10/01/2023 et des documents transmis :

- Plan du terrain
- Plan côté des vestiaires
- A.A.C.
- Rapport de visite du 10/01/2023

La Commission constate l'absence des tests in situ décennaux (date de mise à dispo le 22/09/2012 + 10 ans).

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en Niveau T4 SYN jusqu'au 17/06/2023 et demande à la Mairie de lui transmettre les tests in situ décennaux dès que ceux-ci auront été faits.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

SEVRES – STADE JEAN WAGNER – NNI 920720201

Cette installation sportive est classée en Niveau T5 SYN jusqu'au 16/09/2022.

Installation visitée par M. DJELLAL, membre de la C.R.T.I.S., le 16/01/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T5 SYN signée par le propriétaire le 16/01/2023 et des documents transmis :

- Plan du terrain
- Plan de masse
- Plan côté des vestiaires
- A.A.C.
- Rapport de visite du 16/01/2023

La Commission constate l'absence des tests in situ décennaux (date de mise à dispo le 16/09/2012 + 10 ans).

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en Niveau T5 SYN jusqu'au 17/06/2023 et demande à la Mairie de lui transmettre les tests in situ décennaux dès que ceux-ci auront été faits.

Elle demande également la mise en conformité des buts dans leur hauteur.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

SEVRES – STADE DES FONTAINES – NNI 920720101

Reprise de dossier.

Cette installation sportive est classée en Niveau T4 SYN jusqu'au 16/09/2022.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la mise à disposition des vestiaires définitifs et de l'achèvement de la nouvelle tribune.

Elle demande à la Mairie de lui transmettre une nouvelle attestation de capacité suite à la création de la nouvelle tribune pour mise à jour du dossier.

VILLEMOMBLE – STADE ALAIN MIMOUN – NNI 930770301

Cette installation sportive est classée en Niveau T4 SYN jusqu'au 04/11/2022.

Installation visitée par M. ORTUNO, membre de la C.R.T.I.S., le 17/01/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T4 SYN signée par le propriétaire le 17/01/2023 et des documents transmis :

- Plan de masse
- Plan côté des vestiaires
- A.A.C.
- Rapport de visite du 17/01/2023

La Commission constate l'absence des tests in situ décennaux (date de mise à dispo le 04/11/2012 + 10 ans).

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en Niveau T5 SYN jusqu'au 17/06/2023 et demande à la Mairie de lui transmettre les tests in situ décennaux dès que ceux-ci auront été faits.

Elle demande également la mise en conformité des buts dans leur hauteur.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

QUINCY VOISINS - STADE JULIEN RICHARD N°2 - NNI 773820102

Cette installation sportive est actuellement retirée du classement suite à la non-transmission des tests insitu décennaux (date de mise à disposition : 11/09/2011 + 10 ans).

Installation visitée par M. GODEFROY, membre de la C.R.T.I.S. le 13/06/2022.

La C.R.T.I.S. atteste de la bonne réception des tests insitu décennaux en date du 02/01/2023 et la transmission à la C.F.T.I.S. le 04/01/2023.

Dans l'attente de la décision finale de la F.F.F., la Commission autorise le déroulement des compétitions sur cette installation (niveau de classement envisagé : T6 SYN)

1.3. Changements de niveau de classement

ST OUEN – STADE JOLIOT CURIE – NNI 930700102

Cette installation sportive est classée en Niveau T5 SYN jusqu'au 01/09/2024.

Installation visitée par M. LAWSON, membre de la C.R.T.I.S., le 20/10/2022.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T6 SYN signée par le propriétaire le 20/10/2022 et des documents transmis :

- Plan du terrain
- Plan côté des vestiaires
- Tests in situ du 28/12/2022
- Attestation Administrative de Capacité
- Rapport de visite du 20/10/2022

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en Niveau T5 SYN jusqu'au 17/01/2033.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

2. CLASSEMENTS DES ECLAIRAGES

FONTENAY LE FLEURY – GYMNASE DESCARTES – NNI 782429901

L'éclairage de cette installation sportive n'était pas classé.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. ALEXANDRE, membre de la C.R.T.I.S., le 13/12/2022.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de classement en niveau EFUTSAL 3 signée par le propriétaire le 25/11/2022.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 453 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.62.

- Facteur d'uniformité : 0.40

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau EFUTSAL 3 jusqu'au 17/01/2027.

ANDRESY – PARC DES SPORTS DES CARDINETTES 2 – NNI 780150102

L'éclairage de cette installation sportive était classé E6 jusqu'au 13/03/2022.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. BRECHET, membre de la C.D.T.I.S. des Yvelines, le 04/01/2023.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de classement en niveau E6 signée par le propriétaire le 04/01/2023.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 158 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.72.
- Facteur d'uniformité : 0.40

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 17/01/2025.

NOZAY – STADE DU MOULIN 1 – NNI 914580301

L'éclairage de cette installation sportive était classé E6 jusqu'au 22/09/2022.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. ALEXANDRE, membre de la C.R.T.I.S., le 02/01/2023.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de classement en niveau E6 signée par le propriétaire le 02/01/2023.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 233 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.74.
- Facteur d'uniformité : 0.51

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 jusqu'au 17/01/2027.

STE GENEVIEVE DES BOIS – PARC DES SPORTS LEO LAGRANGE 1 – NNI 915490101

L'éclairage de cette installation sportive est classé E4 jusqu'au 27/01/2023.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. HAMZA, membre de la C.R.T.I.S., le 09/01/2023.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de classement en niveau E4 signée par le propriétaire le 09/01/2023.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 459 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.81.
- Facteur d'uniformité : 0.62

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 jusqu'au 17/01/2027.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

ARNOUVILLE – STADE LEO LAGRANGE – NNI 950190101

L'éclairage de cette installation sportive est classé E5 jusqu'au 19/11/2021.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. FEBVAY, membre de la C.D.T.I.S. du Val d'Oise, le 09/01/2023.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de classement en niveau E6 signée par le propriétaire le 09/01/2023.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 140 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.44.
- Facteur d'uniformité : 0.66

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 17/01/2025.

IVRY SUR SEINE – STADE DES LILAS – NNI 940410201

L'éclairage de cette installation sportive est classé E5 jusqu'au 07/09/2023.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. HAMZA, membre de la C.R.T.I.S., le 12/01/2023.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de classement en niveau E5 signée par le propriétaire le 1/01/2023.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 270 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.55.
- Facteur d'uniformité : 0.70

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 jusqu'au 17/01/2027.

IVRY SUR SEINE – STADE LENINE – NNI 940410301

L'éclairage de cette installation sportive n'était pas classé.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. HAMZA, membre de la C.R.T.I.S., le 12/01/2023.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de classement en niveau E5 signée par le propriétaire le 1/01/2023.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 286 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.50.
- Facteur d'uniformité : 0.72

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 jusqu'au 17/01/2027.

PARIS – STADE ALAIN MIMOUN – NNI 751120501

L'éclairage de cette installation sportive est classé E6 jusqu'au 05/11/2020.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. HAMZA, membre de la C.R.T.I.S., le 12/01/2023.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de classement en niveau E5 signée par le propriétaire le 12/12/2022.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 113 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.40.
- Facteur d'uniformité : 0.65

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 17/01/2025.

TORCY – COMPLEXE SPORTIF DU FREMOY 2 – NNI 774680102

L'éclairage de cette installation sportive n'était pas classé.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. GODEFROY, membre de la C.R.T.I.S., le 12/01/2023.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de classement en niveau E7 signée par le propriétaire le 1/01/2023.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 64 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.14.
- Facteur d'uniformité : 0.44

Après étude des caractéristiques de cet éclairage et du rapport de la C.R.T.I.S., l'éclairage de cette installation ne peut être classé.

La C.R.T.I.S. demande à la Mairie de Torcy de mettre aux normes cet éclairage pour le bon déroulement des rencontres en nocturne.

VITRY SUR SEINE – STADE ARRIGHI – NNI 940810301

L'éclairage de cette installation sportive n'est classé.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. HAMZA, membre de la C.R.T.I.S., le 09/01/2023.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de classement signée par le propriétaire le 09/01/2023.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 174 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.28.
- Facteur d'uniformité : 0.52

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 17/01/2025.

VITRY SUR SEINE – STADE HONORE DE BALZAC – NNI 940810501

L'éclairage de cette installation sportive était classé E7 jusqu'au 25/02/2022.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. HAMZA, membre de la C.R.T.I.S., le 09/01/2023.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de classement signée par le propriétaire le 09/01/2023.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 174 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.19.
- Facteur d'uniformité : 0.40.

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 17/01/2025.

VERSAILLES – STADE SANS SOUCI 1 – NNI 786460401

L'éclairage de cette installation sportive n'est classé.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. ALEXANDRE, membre de la C.R.T.I.S., le 11/01/2023.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de classement signée par le propriétaire le 11/01/2023.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 52 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.12.
- Facteur d'uniformité : 0.29

Après étude des caractéristiques de cet éclairage et du rapport de la C.R.T.I.S., l'éclairage de cette installation ne peut être classé.

AUBERGENVILLE – STADE ALAIN MIMOUN 2 – NNI 780290102

L'éclairage de cette installation sportive était classé E6 jusqu'au 08/10/2016.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. HAMZA, membre de la C.R.T.I.S., le 12/01/2023.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de classement signée par le propriétaire le 09/01/2023.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 136 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.41.
- Facteur d'uniformité : 0.73.

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 17/01/2025.

ST CLOUD – STADE DES COTEAUX – NNI 920640201

L'éclairage de cette installation sportive n'est classé.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. DJELLAL, membre de la C.R.T.I.S., le 03/01/2023.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de classement en niveau E6 signée par le propriétaire le 11/01/2023.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 172 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.41
- Facteur d'uniformité : 0.58

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 17/01/2027.

SEVRES – STADE DES FONTAINES – NNI 920720101

L'éclairage de cette installation sportive était classé EENTRAINEMENT jusqu'au 08/07/2017.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. DJELLAL, membre de la C.R.T.I.S., le 09/01/2023.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de classement en niveau E6 signée par le propriétaire le 09/01/2023.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 123 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.30
- Facteur d'uniformité : 0.50

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 17/01/2025.

PARIS – STADE SEBASTIEN CHARLETY – NNI 751130101

L'éclairage de cette installation sportive était classé E3 jusqu'au 30/09/2022.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. ALEXANDRE, membre de la C.R.T.I.S., le 15/12/2022.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de classement en niveau E2 signée par le propriétaire le 15/12/2022.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 1070 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.82
- Facteur d'uniformité : 0.91

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E2 jusqu'au 17/01/2024.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

3. AVIS PREALABLES TERRAIN ET ECLAIRAGE

4. DIVERS